



EDITO

Chères salariées, chers salariés,

Le printemps arrive chez GARDE, synonyme de renouveau, d'innovations ! Parmi les différents projets de l'association cette année, la création d'un service de stimulation spécialisé pour les patients Alzheimer, prévue courant 2011.

Envie de faire partager vos compétences et de diversifier votre activité ? Postulez pour ce nouveau service !

Vous retrouverez aussi, les habituelles rubriques Informations pratiqueS, Rappels ou encore Zoom SuR pour être informé(e) au mieux de notre actualité et plus globalement, de celle des services à la personne...

Tout ce qui vous concerne en quelques lignes !

Bonne lecture !



Les dernières Actus

Nouveau service pour les patients Alzheimer ou maladies apparentées



© gettyimages

Créer un service de stimulation cognitive à domicile pour les patients souffrant d'Alzheimer ou maladies apparentées, tel est le nouveau projet de GARDE.

Aujourd'hui, 6480 malades ont été identifiés sur la Meurthe-et-Moselle. Avec le vieillissement de la population ces années à venir, ce chiffre ne fera qu'augmenter.

Le but de ce nouveau service est donc :

- de réduire l'évolution des symptômes de la maladie et maintenir les capacités actuelles afin de conserver le plus longtemps possible l'autonomie du patient
- de proposer un accompagnement personnalisé dans un environnement connu et rassurant = le domicile
- de soulager les aidants familiaux et leur montrer comment ils peuvent à leur tour, stimuler et accompagner au mieux leur proche
- de laisser le libre choix du domicile au patient, malgré la maladie.

L'équipe, composée d'une responsable de secteur et de 12 aides à domicile, sera accompagnée par une psychologue libérale. Tous ces salarié(e)s seront formé(e)s à cette pathologie et sa stimulation. L'ouverture du service est prévue pour octobre 2011. Pour cela, nous recherchons des salarié(e)s ayant développé leurs compétences auprès de personnes atteintes de cette maladie. Toute expérience significative dans la stimulation sera un plus.

Intéressé(e) et motivé(e) pour travailler dans ce service ? Envoyez votre candidature à GARDE - à l'attention de Mme Corinne FROMENT avant le 30 avril 2011. ■

Assemblée Générale

Cette année, l'Assemblée Générale de GARDE aura lieu le **Lundi 30 mai 2011 à 15h00** au Conseil Général ; ce sera l'occasion de faire un bilan global de l'année 2010 mais aussi de présenter les dernières innovations de l'association. Une invitation vous sera prochainement envoyée. ■



Début des astreintes le 09 avril

Le système d'astreinte en prestataire commencera à partir du 2nd week-end d'avril.

Il concerne les salarié(e)s qui rencontreraient des difficultés pour assurer leurs interventions prévues les week-ends et jours fériés en cas d'arrêt maladie, obligations familiales...

Le principe : en cas de problème pour vous rendre au domicile d'un usager, vous contactez le responsable de secteur d'astreinte au **06.42.68.25.61** qui, en fonction de l'importance de l'intervention, appellera le/la salarié(e) d'astreinte pour vous remplacer.

Un justificatif d'absence sera à fournir impérativement sous peine de sanction. ■



Informations pratiques

Poser ou épargner ses congés

Nous vous rappelons que les jours de congés restants pour l'année 2010 (mai 2010 à mai 2011) sont à poser **avant le 31 mai 2011**.

Si vous ne voulez ou ne pouvez pas prendre ces jours, vous avez la possibilité de les placer sur un Compte Epargne Temps à hauteur de 10 jours maximum par an. A défaut, ils seront perdus.

La condition : avoir au moins 6 mois d'ancienneté chez GARDE.

Par la suite, pour pouvoir être utilisés, le nombre minimum de jours épargnés doit être de 2 mois.

La durée minimum d'utilisation est d'un mois.

Les possibilités d'utilisation sont les suivantes :

- congé parental
- congé pour création d'entreprise
- congé sabbatique
- congé pour convenance personnelle
- congé pour prolongation de congé maternité
- congé de fin de carrière
- congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie

Vous pouvez renoncer à l'utilisation du CET et en demander la contrepartie financière sous certaines conditions.

Intéressé(e) ? ou pour plus d'informations, contactez votre responsable de secteur !

Besoin d'un micro-crédit ?

Pour toute demande de micro-crédit par l'intermédiaire de GARDE (prêt de 500 à 3000€ à 2 ou 3% d'intérêts), vous devez au préalable, avoir effectué une demande de prêt auprès de votre banque habituelle. Si celui-ci vous a été refusé, formuler une demande écrite à l'attention de M. RENAUDIN, Directeur de GARDE.

Les prêts sont accordés uniquement pour de l'aide à la mobilité (permis de conduire, véhicule...). Votre demande sera transmise par la suite à la Caisse d'Epargne, partenaire de cette action.



Rappel

Petit rappel des priorités définies avec les délégués du personnel pour les congés.

En période de vacances scolaires, sont prioritaires :

1. Conjoints salariés ou pacsés travaillant au sein de GARDE (possibilité de congés simultanés)
2. Parents d'enfant(s) de moins de 16 ans
3. Les salariés multi-employeurs afin d'harmoniser la période congés entre employeurs
4. Selon les congés du conjoint marié ou pacsé
5. Selon un critère de périodicité d'une année sur l'autre (notion de roulement entre les fériés et/ou périodes de vacances)
6. L'ancienneté

Hors vacances scolaires :

1. Conjoints salariés ou pacsés travaillant au sein de GARDE
2. Les salariés multi-employeurs
3. Parents d'enfant(s) de moins de 6 ans ou personnes sans enfant
4. Selon les congés du conjoint marié ou pacsé
5. Selon un critère de périodicité d'une année sur l'autre
6. L'ancienneté

Savoir dire « non » face aux comportements discriminants !



Dans le cadre de la diversité, toute l'équipe administrative de GARDE vient d'être formée pour savoir comment répondre face à une demande ou tout autre comportement qui serait discriminant.

Ex : « Je ne veux pas qu'un(e) jeune vienne travailler chez moi car il/elle est incompetent(e) ». « Je ne veux pas d'un homme »...

Un dépliant pour sensibiliser les usagers et salarié(e)s sera bientôt envoyé.

Zoom Sur

Sortie du film « Ma compagne de nuit » depuis le 25 mars 2011



Réalisé par : Isabelle BROCARD
Avec : Emmanuelle BEART, Hafsia HERZI, Laurent GREVILL

Thème : Julia, architecte en apparence comblée, décide d'employer une aide ménagère. Mais la jeune fille comprendra très vite que Julia est atteinte d'un cancer en phase terminale et a besoin de compagnie pour finir ses jours. Un lien puissant et profond va peu à peu unir les deux femmes qui partageront ensemble ces derniers moments de vie...

Durée : 1h40

